

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Taux de taxation et tarification¹

Taux de taxes foncières générales	L'Île-Bizard	Sainte-Geneviève
Taux par catégories d'immeubles		
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,6154	0,5865
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,6210	0,5399
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui n'excède pas 500 000 \$	2,6376	2,6822
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui excède 500 000 \$	3,0675	3,1121
Terrains vagues desservis	1,2308	1,1730

Taxe spéciale relative à l'ARTM

Taux par catégories d'immeubles		
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis		0,0025
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus		0,0025
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui n'excède pas 500 000 \$		0,0110
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui excède 500 000 \$		0,0127
Terrains vagues desservis		0,0050

Réserve financière de l'eau

	L'Île-Bizard	Sainte-Geneviève
Taxe spéciale relative à l'eau		
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,0975	0,0898
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0613	0,0719
Immeubles non résidentiels	0,2977	0,2735

Tarification de l'eau

Immeubles résidentiels	Secteur Île-Bizard - Tarif de 45 \$ par logement sauf pour les chalets (45 \$ par unité) et les maisons de chambres (20 \$ par chambre). Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 45 \$ par logement (45 \$ par immeuble pour les maisons de chambres).
Immeubles non résidentiels	Secteur Île-Bizard - Tarif de 160 \$ par local dans les immeubles mixtes et 270 \$ par local pour les autres commerces. Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de base de 175 \$ par local et tarif au compteur de 0,274967 \$/m ³ sur l'excédent de 227,3 m ³ .
Immeubles non résidentiels utilisés comme usines ou manufactures légères :	Tarif au compteur de 0,57 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .

Réserve financière de la voirie

Taxe spéciale pour travaux de voirie		
Immeubles résidentiels		0,0036
Immeubles non résidentiels		0,0236

Taxes d'arrondissement

	L'Île-Bizard	Sainte-Geneviève
Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0556	0,0556
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0775	0,0771

Tarification des matières résiduelles

Immeubles résidentiels	Secteur Île-Bizard - Aucun. Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 125 \$ par logement (50 \$ par chambre pour les maisons de chambres).
Immeubles non résidentiels	Secteur Île-Bizard - Aucun. Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 125 \$ par établissement commercial.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux foncières sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.